



## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Créée le 17 octobre 1972, l'Association THIERRY ALBOUY a toujours pour objectif de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap accueillies dans ses établissements et services.

L'Association gère plusieurs établissements et a fait évoluer dernièrement ses capacités d'accueil. Elle compte actuellement 205 places pour accueillir et accompagner de manière adaptée et différenciée les personnes en situation de handicap dans le respect de leur projet de vie.

- **Le Foyer d'Hébergement** agréé pour l'accueil de 40 personnes en situation de handicap (créé en 1973).
- **Le Foyer Occupationnel** permet d'accueillir 10 personnes en situation de handicap (créé en 2014).
- **L'ESAT** a un agrément pour accueillir 155 travailleurs handicapés (créé en 1973).
- **Le Pôle Médico-Social** qui permet un accompagnement plus transversal des personnes en situation de handicap (créé en 2015).

Les actions de l'Association sont basées sur des valeurs associatives, un projet associatif et une dynamique de changement. L'Association THIERRY ALBOUY est une association résolument tournée vers l'avenir, son histoire lui a permis d'acquérir une légitimité autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap année après année.

## DES VALEURS ASSOCIATIVES



L'Association Thierry ALBOUY développe ses missions depuis plus de quarante ans auprès des personnes en situation de handicap, autour de valeurs associatives, une philosophie, des engagements éthiques pour initier un environnement propice à l'inclusion des personnes en situation de handicap :

- L'attachement au développement des valeurs républicaines, sociales et au strict respect de la laïcité.
- La lutte contre toute forme de discrimination et un engagement fort pour l'inclusion sociale et le changement de regard sur les personnes en situation de handicap.
- Le respect des libertés individuelles et des projets personnalisés de chaque usager afin de favoriser sa citoyenneté et sa pleine participation sociale.
- La place centrale de la personne en situation de handicap dans tous les types d'accompagnements proposés par l'Association, les établissements et services.
- L'engagement d'une gestion administrative et financière responsable et transparente qui s'impose à l'ensemble des acteurs de l'Association, qu'ils soient administrateurs, professionnels, personnes en situation de handicap ou tout simplement bénévoles et amis.
- L'engagement au respect de la confidentialité pour toutes les personnes accueillies, les familles, les professionnels, les partenaires et le grand public.

# LA DÉMARCHE QUALITÉ

Une démarche d'amélioration de la qualité a été initiée en 2013. Un comité de pilotage va être créé pour mener la démarche qualité et initier de manière participative, de nouveaux modes de gouvernance afin d'optimiser l'accompagnement réalisé auprès des usagers.

- L'Association a modifié ses statuts, réorganisé et optimisé les services administratifs et financiers, créé un service HSE (qui est notamment en charge de mettre en œuvre le Document Unique), et un Pôle Médico-Social.

- Conformément à la loi 2002.2, l'Association a réalisé les évaluations interne et externe pour l'ensemble de ses établissements et a élaboré des plans d'action pour mettre en œuvre les recommandations issues de ces évaluations. Une démarche d'analyse des pratiques professionnelles sera mise en place en 2017.
- L'Association a mis en œuvre de nouveaux outils interne à destination des usagers (Règlement intérieur, livret d'accueil...), et a travaillé à l'élaboration des nouveaux projets d'établissements.

## UN PROJET ASSOCIATIF, DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap accueillies dans l'ensemble de ses établissements et services.
- Développer des accompagnements individualisés, personnalisés pour les usagers dans le respect de la législation et orientés vers l'inclusion.
- Développer des partenariats et des actions qui favorisent la citoyenneté et la participation sociale des personnes accompagnées
- Promouvoir la bientraitance et lutter contre toute forme de maltraitance.
- Faire évoluer les établissements et services médico-sociaux de l'Association en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de l'évolution du secteur : Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM, CIF, PPH...
- Promouvoir la personnalisation de la prise en charge des usagers et leur socialisation via les Projets Personnalisés qui concourent aux Projets Collectifs.
- Proposer la création de nouveaux services en adéquation avec les orientations des services financeurs avec pour objectif d'initier de nouveaux

modes d'accompagnement et d'hébergement; notamment pour les personnes handicapées vieillissantes.

- Anticiper les nouvelles contraintes du secteur médico-social et envisager une démarche de coopération avec d'autres acteurs associatifs et, avec pour objectif, une mutualisation de moyens, une réponse plus adaptée aux personnes en situation de handicap et le tout dans une réelle dimension territoriale.
- S'impliquer dans la construction et le développement de réseaux associatifs qui favorisent, dans l'esprit de la Loi de 2005, l'égalité des droits et des chances et la participation sociale des personnes en situation de handicap.
- Favoriser à travers les nouveaux projets développés par l'Association la capitalisation et les échanges et le « retour d'expérience » autour des bonnes pratiques professionnelles, et notamment autour de projets innovants.
- Devenir un interlocuteur privilégié des services de l'Etat, de la Région et du Département pour réussir la co-construction de projets en faveur des personnes en situation de handicap et leurs aidants

## STRATÉGIE 2020

### UNE ASSOCIATION EN PLEINE ÉVOLUTION !



L'association Thierry Albouy est bien plus qu'une association gestionnaire et défend une nouvelle philosophie orientée vers l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Après sa restructuration et la rédaction de ses nouveaux statuts, l'Association réfléchit à un projet stratégique, à des modalités qui puissent permettre de s'engager dans des «projets pluri-acteurs», réaliser des investissements fonciers, créer un «fond de dotation».

Améliorer de manière permanente l'accompagnement des personnes en situation de handicap reste l'objectif de l'Association et des professionnels salariés. En termes de fonctionnement des établissements, des moyens importants ont été dédiés par l'organisme gestionnaire pour améliorer la prise en charge des

personnes en situation de handicap en dotant les établissements de moyens humains plus conséquents et pour des travaux de rénovation importants.

L'Association a également décidé de prôner des valeurs d'ouverture sur son environnement, et d'améliorer sa communication.

L'Association a initié une dynamique de développement à l'échelle de son territoire, pour devenir un véritable acteur économique, et développer des projets thématiques autour de nouvelles pratiques et solutions d'accompagnement pour les personnes handicapées vieillissantes, un projet sur l'économie sociale et solidaire et des projets permettant de faire évoluer les pratiques professionnelles pour accompagner les personnes accueillies vers plus de citoyenneté.